

**REPUBLIQUE FRANCAISE- DEPARTEMENT HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE FONTANNES**



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice : 15 Date de la Convocation : 19/005/2020
Nombre de Membres présents : 14
Nombre de Membres qui ont pris part Date Affichage : 20/05/2020
à la Délibération : 15

Séance du Mardi 26 Mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six Mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Fontannes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René MARCHAUD, Maire.

PRESENTS : René MARCHAUD, Yves JOUVE, VIGOUROUX Joëlle, CHANIS Véronique, Christiane MALAPERT, Alain BOIDHARDY, Anaëlle BRUNET, Jean-Louis BERARD, Christelle GAUTHIER, Louis BOULET, Dominique CHAPOUL, Amélie HERICHER, Isabelle CUSSAC, Marie-Pierre RASPAIL, Conseillers Municipaux.

EXCUSE : M. Julien BRUDIEUX, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à M. René MARCHAUD

SECRETAIRE : Anaëlle BRUNET, Conseillère Municipale

N° Délibération 2020-014 : Fixation du nombre des Adjointes

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nombre des adjoints de la Commune de FONTANNES à trois Adjointes.

Le Conseil Municipal est d'accord, à l'unanimité des membres présents, avec la proposition de Monsieur le Maire et décide de fixer le nombre des Adjointes au Maire à trois.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture.
Fontannes, le 27/05/2020

Le Maire,

René MARCHAUD



AR PREFECTURE

043-214300964-20200526-2020_014-DE
Reçu le 09/06/2020

**REPUBLIQUE FRANCAISE- DEPARTEMENT HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE FONTANNES**



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 19/005/2020

Nombre de Membres présents : 14

Nombre de Membres qui ont pris part

Date Affichage : 20/05/2020

à la Délibération : 15

Séance du Mardi 26 Mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six Mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Fontannes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René MARCHAUD, Maire.

PRESENTS : René MARCHAUD, Yves JOUVE, VIGOUROUX Joëlle, CHANIS Véronique, Christiane MALAPERT, Alain BOIDHARDY, Anaëlle BRUNET, Jean-Louis BERARD, Christelle GAUTHIER, Louis BOULET, Dominique CHAPOUL, Amélie HERICHER, Isabelle CUSSAC, Marie-Pierre RASPAIL, Conseillers Municipaux.

EXCUSE : M. Julien BRUDIEUX, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à M. René MARCHAUD

SECRETAIRE : Anaëlle BRUNET, Conseillère Municipale

N° Délibération 2020-015 : Désignation des Conseillers Communautaires

Les Conseillers Communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau établi à la suite de l'élection du Maire et des Adjoints.

Ont été désigné :

1 – René MARCHAUD

2 – Yves JOUVE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture.
Fontannes, le 27/05/2020



Le Maire,

René MARCHAUD

AR PREFECTURE

043-214300964-20200526-2020_015-DE
Regu le 09/06/2020